

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ÉLITE



MOTO-CLUB: Moto-club Baugeois

E-MAIL: moto-club-baugeois@orange.fr

TÉLÉPHONE: 06 75 46 30 72 ou 06 26 06 49 89

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Moto-club Baugeois Thierry PHILIPPEAU

N° D'ÉPREUVE FFM: 427

DATE: 7 et 8 septembre 024

LIEU: Terrain La Folie Pontigné 49150 BAUGE EN ANJOU

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Pascal LARDEUX	Licence :	014489
Délégué FFM (Président de jury)	Thierry POMMIER	Licence :	037500
Membre du Jury	Philippe GUILLOTEAU	Licence :	215703
Membre du Jury	Franck LEGRIS	Licence :	179400
Commissaire technique responsable	Joël MARCHAND / Eric GABRIEL	Licence :	016418 / 127457
Responsable du chronométrage	Valérie FABIEN	Licence :	026205 270281

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

QUAD CROSS ELITE

AGE DES PILOTES	16 ANS MINIMUM*
LICENCES	LUE / NCO / INTER
CYLINDRÉES	250 CC À 525 CC 2T OU 4T, MONO OU BICYLINDRE
PLAQUES	NUMÉROS: <input type="checkbox"/> FOND: <input checked="" type="checkbox"/>

+ TROPHÉES (ISSUS DU SCRATCH) :

Junior -----16 à 18 ans**
Féminine -----Tout âge
Vétéran -----40 ans minimum*

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.

** Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au cours de l'année (ne pas avoir 19 ans dans l'année).

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr Thomas BIZOUARD**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **Saumur ou Angers**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **40mn ou 45mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Terrain La Folie**

Adresse **662 rte du Lude Pontigné 49150 BAUGE EN ANJOU**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1670m**

Largeur minimum de la piste **9m**

Largeur de la grille **40m**

Longueur de la ligne droite de départ **90m**

Nombre d'OCP* **29**

**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ QUAD :

Pendant les essais :

En manche :



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **05/06/2024**

MCB

VISA DE LA LIGUE

DATE: **12 JUILLET 2024**



**LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE**

VISA DE LA FFM

DATE: **28/08/2024**

NUMÉRO: **24/0822**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDECAR CROSS



MOTO-CLUB: Moto-club Baugeois

E-MAIL: moto-club-baugeois@orange.fr

TÉLÉPHONE: 06 75 46 30 72 ou 06 26 06 49 89

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Moto-club Baugeois Thierry PHILIPPEAU

N° D'ÉPREUVE FFM: 427

DATE: 7 et 8 septembre 024

LIEU: Terrain La Folie Pontigné 49150 BAUGE EN ANJOU

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Pascal LARDEUX	Licence :	014489
Délégué FFM (Président de jury) -----	Christian GOUX	Licence :	011943
Membre du Jury -----	Philippe GUILLOTEAU	Licence :	215703
Membre du Jury -----	Franck LEGRIS	Licence :	179400
Commissaire technique responsable -	Joël MARCHAND / Eric GABRIEL	Licence :	016418 / 127457
Responsable du chronométrage -----	Marcia LIEVREMONT STEFKOVIC	Licence :	026205 001279

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

SIDECAR CROSS ELITE	
AGE DES PILOTES	PILOTES : 16 ANS MINIMUM / PASSAGERS : 15 ANS MINIMUM
LICENCES	LUE / NCO / INTER
CYLINDRÉES	AU-DESSUS DE 350 CC À 750 CC 2T AU-DESSUS DE 350 CC À 1000 CC 4T
PLAQUES	NUMÉROS: <input type="checkbox"/> FOND: <input checked="" type="checkbox"/>

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr Thomas BIZOUARD**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **Saumur ou Angers**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **40mn ou 45mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Terrain La Folie**

Adresse **662 rte du Lude Pontigné 49150 BAUGE EN ANJOU**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1670m**

Largeur minimum de la piste **9m**

Largeur de la grille **40m**

Longueur de la ligne droite de départ **90m**

Nombre d'OCP* **29**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ SIDECAR :

Pendant les essais :

En manche :

 **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **05/06/2024**

MCB

[Signature]

VISA DE LA LIGUE

DATE: **12 JUILLET 2024**



**LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE**

VISA DE LA FFM

DATE: **28/08/2024**
NUMÉRO: **24/0822**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
[Signature]

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs : Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr Thomas BIZOUARD**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **Saumur ou Angers**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **40mn ou 45mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Terrain La Folie**

Adresse **662 rte du Lude Pontigné 49150 BAUGE EN ANJOU**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1670m**

Largeur minimum de la piste **9m**

Largeur de la grille **40m**

Longueur de la ligne droite de départ **90m**

Nombre d'OCP* **29**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **36**

En manche : **30**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **05/06/2024**

MCB

VISA DE LA LIGUE

DATE: **12 JUILLET 2024**



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE

VISA DE LA FFM

DATE: **28/08/2024**
NUMÉRO: **24/0822**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org



N° d'épreuve FFM _____ 427

Moto-Club _____ MC Baugeois

Date _____ 07 et 08 Septembre 2024

Lieu _____ Baugé-en-Anjou (49)

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date _____ 07 Septembre 2024

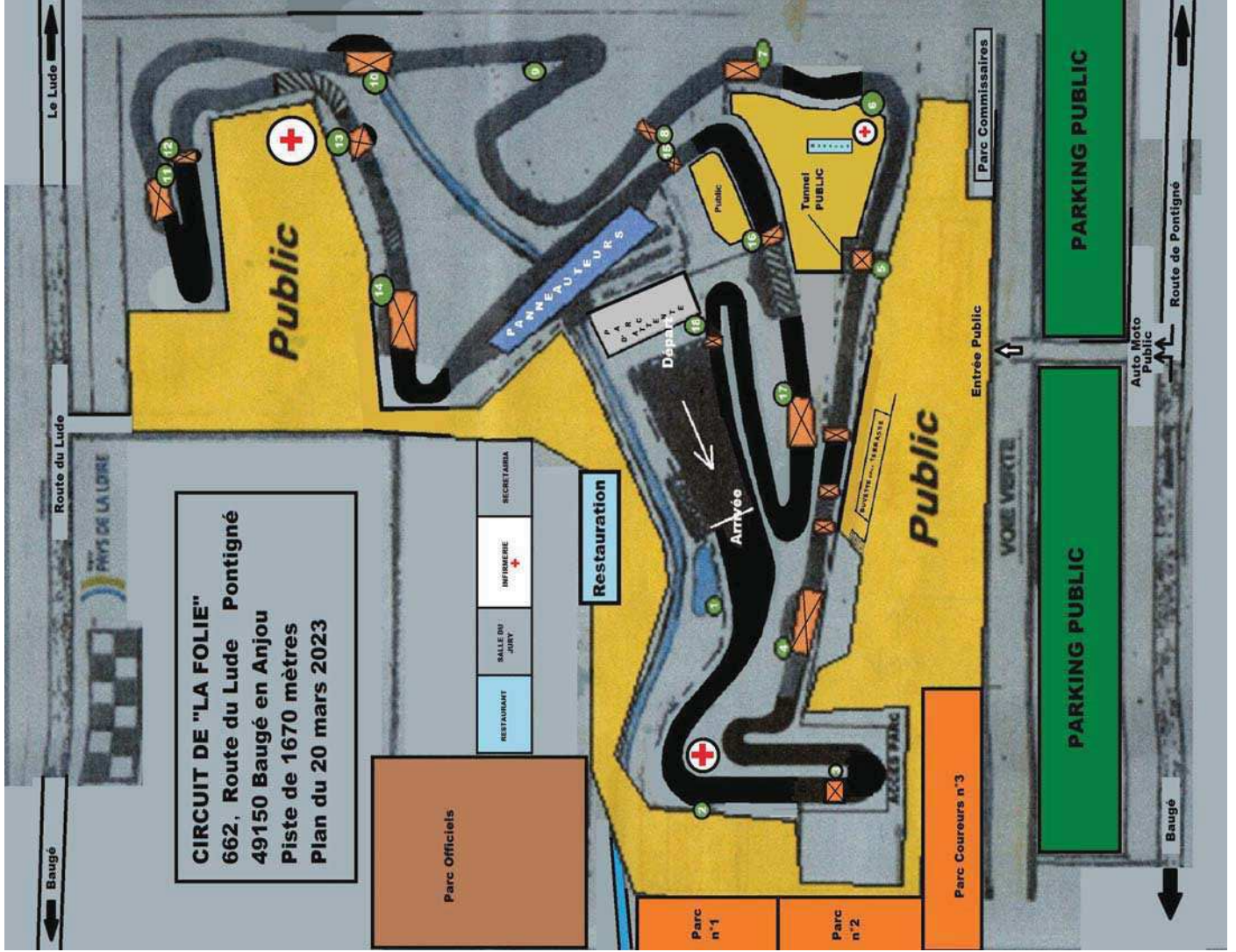
Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
09h00	20h00	Contrôles administratifs		
08h30	12h30	Contrôles techniques	Ligue 125/Espoirs 85/Vétérans/MX	
15h00	20h00	Contrôles techniques	Ligue 125/Espoirs 85/Vétérans/MX Ligue Sidecar/Quad/Ligue Opé	
13h30	13h50	Essais Libres + Chronos	Ligue 125cc 2T	5 + 15 mn
13h55	14h15	Essais Libres + Chronos	Ligue Espoirs 85cc	5 + 15 mn
14h20	14h40	Essais Libres + Chronos	Ligue Vétérans/MXF	5 + 15 mn
14h45	15h05	Manche 1	Ligue 125cc 2T	15 mn + IT
15h10	15h30	Manche 1	Ligue Espoirs 85cc	15 mn + IT
15h35	15h55	Manche 1	Ligue Vétérans/MXF	15 mn + IT
		Entracte		30 mn
16h25	16h45	Manche 2	Ligue 125cc 2T	15 mn + IT
16h50	17h10	Manche 2	Ligue Espoirs 85cc	15 mn + IT
17h15	17h35	Manche 2	Ligue Vétérans/MXF	15 mn + IT
17h40	18h00	Manche 3	Ligue 125cc 2T	15 mn + IT
18h05	18h25	Manche 3	Ligue Espoirs 85cc	15 mn + IT
18h30	18h50	Manche 3	Ligue Vétérans/MXF	15 mn + IT
19h00		Remise des Prix		
20h00		Fin		



**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*
Date 08 Septembre 2024

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
07h00	08h	Contrôles administratifs		
07h00	08h	Contrôles techniques		
08h00	08h20	Essais Libres + Chronos	Ligue Open MX1	5 + 15 mn
08h25	08h45	Essais Libres + Chronos	Ligue Open MX2	5 + 15 mn
08h50	09h05	Essais Libres	France Quad Elite	15 mn
09h10	09h30	Essais Libres	France Sidecar Elite	20 mn
09h35	09h55	Manche 1	Ligue Open MX1	15 mn + 1T
10h00	10h20	Essais Chronométrés	France Quad Elite	20 mn
10h25	10h30	Test de départs	France Quad Elite	5 mn
10h35	10h55	Manche 1	Ligue Open MX2	15 mn + 1T
11h00	11h30	Essais Chronométrés	France Sidecar Elite	30 mn
11h35	11h40	Test de départs	France Sidecar Elite	5 mn
11h45	12h10	Manche 1	France Quad Elite	20 mn + 2T
		Repas		
14h00	14h05	Tour de reconnaissance	France Sidecar Elite	
14h10	14h40	Manche 1	France Sidecar Elite	25 mn + 1T
14h45	15h10	Manche 2	France Quad Elite	20 mn + 2T
15h15	15h35	Manche 2	Ligue Open MX1	15 mn + 1T
15h40	16h00	Manche 2	Ligue Open MX2	15 mn + 1T
		Entracte		30 mn
16h30	16h35	Tour de reconnaissance	France Sidecar Elite	
16h40	17h10	Manche 2	France Sidecar Elite	25 mn + 1T
17h15	17h40	Manche 3	France Quad Elite	20 mn + 2T
17h45		Remise des Prix	France Sidecar et Quad Elite	
		Entracte		20 mn
18h05	18h25	Consolante	Ligue Open MX2/MX1	15 mn + 1T
18h30	19h00	Finale	Ligue Open MX2/MX1	25 mn + 1T
19h10		Remise des Prix	Ligue Open MX2/MX1	
20h00		Fin		





CIRCUIT DE "LA FOLIE"
 662, Route du Lude Pontigné
 49150 Baugé en Anjou
 Piste de 1670 mètres
 Plan du 20 mars 2023

RESTAURANT
 SALLE DU JURY
 INFIRMERIE
 SECRETARIA

74 Avenue Parmentier
 75001 PARIS
 01 49 73 23 00
 fédération@moto.org
 fmfoto.org

Le 21/03/2023